



## Commission des Institutions et de la Révision constitutionnelle

### Procès-verbal de la réunion du 27 septembre 2022

(la réunion a eu lieu par visioconférence)

#### Ordre du jour :

1. Approbation du projet de procès-verbal de la réunion du 18 juillet 2022
2. 7748 Projet de loi modifiant la loi du 22 mai 2009 relative à l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte et à la Loterie Nationale  
- Rapporteur : Madame Simone Beissel  
  
- Présentation et adoption d'un projet de rapport
3. 8071 Débat d'orientation sur le rapport d'activité de l'Ombudsman (2021)  
- Rapporteur : Monsieur Jean-Paul Schaaf  
  
- Elaboration d'une prise de position
4. Révision constitutionnelle  
  
- Suite des travaux
5. Divers

\*

Présents : M. Guy Arendt, M. André Bauler, Mme Simone Beissel, M. Dan Biancalana, M. Mars Di Bartolomeo, M. Léon Gloden, Mme Martine Hansen, Mme Cécile Hemmen, M. Fernand Kartheiser, Mme Josée Lorsché, M. Charles Margue, M. Gilles Roth, M. Claude Wiseler

Mme Lydie Polfer, observatrice

M. Sven Clement, observateur délégué

M. Jeff Fettes, M. Jean-Philippe Schirtz, du Ministère d'Etat

Mme Christine Fixmer, du groupe parlementaire DP

Mme Carole Closener, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Nathalie Oberweis, M. Michel Wolter

\*

Présidence : M. Mars Di Bartolomeo, Président de la Commission

\*

### **1. Approbation du projet de procès-verbal de la réunion du 18 juillet 2022**

Le projet de procès-verbal de la réunion du 18 juillet 2022 est adopté.

### **2. 7748 Projet de loi modifiant la loi du 22 mai 2009 relative à l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte et à la Loterie Nationale**

Le rapporteur du projet de loi, Mme Simone Beissel (DP), présente les grandes lignes du projet de rapport, pour les détails duquel il est prié de se référer au document diffusé par courrier électronique le 23 septembre 2022.

Le projet de loi n°7748 a pour objet d'apporter des modifications à la loi du 22 mai 2009 relative à l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte et à la Loterie Nationale. Il s'agit notamment d'adapter la gestion et l'administration de l'Œuvre aux réalités actuelles du travail à compléter, aux volumes d'activité et à la taille que l'Œuvre a acquis depuis sa création. L'instauration d'un organe de direction vise à permettre une gérance pertinente de la gestion journalière.

En réponse aux questions soulevées par les membres de la Commission lors de la réunion du 18 juillet 2022, le Ministère d'Etat a élaboré une note interne qui fournit des précisions sur :

- le statut des directeurs de l'Œuvre ;
- la durée des mandats des directeurs ; ainsi que
- le processus décisionnel en matière d'attribution d'aides.

Pour les détails de la note, il est prié de se référer au document diffusé par courrier électronique les 12 et 22 septembre 2022.

Estimant que cette note contient de précieuses informations, Mme Simone Beissel propose de compléter son projet de rapport en y intégrant certains éléments.

La Commission approuve cette démarche.

Soumis au vote, le rapport est adopté à l'unanimité.

La Commission propose de retenir le modèle de base pour les débats en séance plénière, en prévoyant quelques minutes en plus pour le rapporteur. Le projet de loi pourrait être inscrit à l'ordre du jour de la séance du 13 octobre, ou la semaine suivante.

### **3. 8071 Débat d'orientation sur le rapport d'activité de l'Ombudsman (2021)**

Suite à l'examen dudit rapport d'activité, les membres de la Commission des Institutions et de la Révision constitutionnelle constatent avec satisfaction que l'Ombudsman n'a été saisi d'aucun dossier relevant du domaine des institutions.

Une lettre sera adressée au Président de la Chambre des Députés pour l'en informer.

#### **4. Révision constitutionnelle**

##### **- Suite des travaux**

Il semble que la demande d'organisation d'un référendum sur la proposition de révision n°7777 n'ait pas récolté suffisamment de signatures. Le nombre de signatures collectées sera communiqué sous peu.

Il est proposé de continuer la réunion par un état des lieux des modifications législatives à adopter conformément et parallèlement à l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions constitutionnelles. Des tableaux listant les dispositions concernées par des modifications ont été diffusés par courrier électronique le 15 juillet 2022.

Dans ce contexte, il est rappelé que le Président de la Commission a adressé, en date du 23 septembre 2022, un courrier au Président de la Chambre des Députés. Afin d'optimiser la coordination en matière de révision constitutionnelle, il semble en effet indispensable d'associer la Commission à l'instruction de ces différents textes. Dans cette optique, la Commission demande à être conviée aux premières réunions des commissions parlementaires compétentes ayant trait à la présentation de ces projets de loi.

Trois projets de loi figurant dans les tableaux précités, en relation avec la proposition de révision n° 7700, ont d'ores et déjà été déposés à la Chambre des Députés, respectivement par le Ministère des Finances<sup>1</sup>, le Ministère de l'intérieur et le Ministère de la Fonction publique<sup>2</sup>. Tous les autres textes seraient dans un stade plus ou moins avancé et pourraient être déposés dans les semaines qui viennent.

Quant aux deux projets de loi actuellement instruits par la Commission de la Justice, il y a lieu de noter que :

- Concernant le projet de loi n°7323A (Conseil national de la justice), une série d'amendements parlementaires a été adoptée en date du 22 septembre 2022 ;
- Le projet de loi n°7323B (statut des magistrats) devrait faire très prochainement l'objet d'amendements parlementaires.

Sous réserve des deux avis complémentaires du Conseil d'Etat, on peut donc raisonnablement considérer la possibilité de procéder prochainement au 2<sup>e</sup> vote constitutionnel de la proposition de révision n°7575.

#### **5. Divers**

Les membres de la Commission proposent de retenir provisoirement la date du vendredi, 7 octobre 2022, à 14h00, pour une prochaine réunion. L'ordre du jour sera fixé ultérieurement.

---

<sup>1</sup> 8054 Projet de loi portant modification de l'article 80 de la loi du 8 juin 1999

a) sur le Budget, la Comptabilité et la Trésorerie de l'Etat;

b) portant modification de la loi du 10 mars 1969 portant institution d'une inspection générale des finances;

portant modification de la loi modifiée du 16 août 1966 portant organisation des cadres de la trésorerie de l'Etat, de la caisse générale de l'Etat et du service du contrôle de la comptabilité des communes et de certains établissements publics

<sup>2</sup> 8067 Projet de loi portant modification de la loi modifiée du 31 mars 1958 portant organisation des cadres de l'administration gouvernementale

Luxembourg, le 27 septembre 2022

**Procès-verbal approuvé et certifié exact**